

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2026-07-16

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 16 juillet 2026.

Sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Mélanie Hardy et messieurs les administrateurs Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Denis Benoît, Richard Gauthier, Michael Archambault, Richard Potvin.

Sont absents : Annick Corbeil, Nathalie Leblanc, Hugo Laporte, Robert Charron et Pier-Yves Chapdelaine.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Guy Robert, président.

Madame Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

7.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

7.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

26-07-49

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Yvon Daigle
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

7.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2026 (c.c.)

26-07-50

Sur la proposition de Jessica Lambert
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2026 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

7.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 8 juin au 6 juillet 2026 a été remis aux directeurs pour information.

7.5 Rapport financier au 30 juin 2026 (c.c.)

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport budgétaire comparatif pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026.

7.6 Comptes à payer (c.c)

26-07-51

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Mélanie Hardy

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à la disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 7 juillet 2026, incluant les ajouts, pour un montant de **77 196,05\$**.

Je soussignée, Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer du 7 juillet 2026.

Nathalie Lanoix,
Directrice générale et greffière-trésorière

Des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de juin et juillet 2026 pour un montant de **58 738,25\$** (réf. : liste du 7 juillet 2026).

7.7 Correspondance

10/06/2026 Ristourne de Desjardins pour 2025 au montant de 330,02\$.

7.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

7.8.1 Fin de la probation de Tommy Moreau

26-07-52

ATTENDU QUE monsieur Tommy Moreau a été engagé à titre de coordonnateur adjoint le 5 janvier 2026;

ATTENDU QUE son contrat d'embauche prévoyait une période de probation d'une durée de 6 mois;

ATTENDU QUE ladite période de probation a pris fin le 6 juillet 2026;

ATTENDU QUE l'évaluation de rendement par son supérieur immédiat, monsieur Stéphane Bourgeois, démontre que l'employé a rempli ses fonctions de manière pleinement satisfaisante et a réussi sa période de probation;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière, madame Nathalie Lanoix, recommande la confirmation de l'employé dans ses fonctions à statut permanent.

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Richard Potvin

Il est résolu à l'unanimité de confirmer l'embauche permanente de monsieur Tommy Nadeau au poste de coordonnateur adjoint à compteur du 6 juillet 2026 et de lui accorder tous les droits, privilèges et conditions de travail applicables à ce statut conformément aux clauses de son contrat de travail.

7.8.2 Ajustement eau au coût réel – A.I.B.R. (c.c)

26-07-53

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a reçu l'ajustement du coût de l'eau réel pour l'année 2025 (Note de crédit #26153 de la Régie de l'aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu au montant de (69 272,08)\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye, appuyé par Michael Archambault et résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre rembourse en totalité, le coût réel et la quote-part, à chacune des municipalités membres de la Régie au prorata de la consommation d'eau respective.

7.9 Varia ouvert

7.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

7.11 Levée de la séance

26-07-54

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Robert,
Président

Nathalie Lanoix,
Directrice-générale et greffière-trésorière